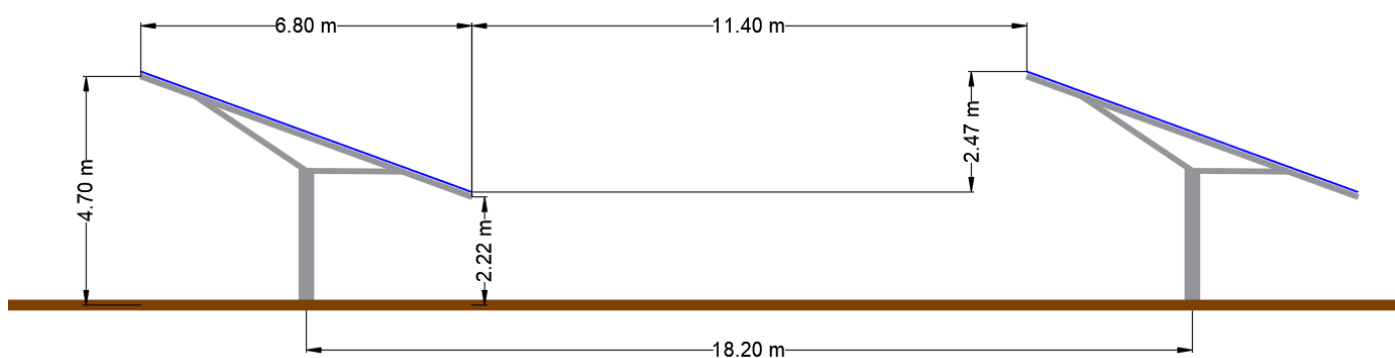


1. Plan de masse du projet



- Installation de 21 tables photovoltaïques : 30,49m x 6,80m
- Surface clôturée : **2,22 ha**
- Surface au sol totale : **4353 m²** soit **19% de la surface clôturée de pâturage**
- Espace libre entre chaque table : **11,40m**

2. Plan des tables

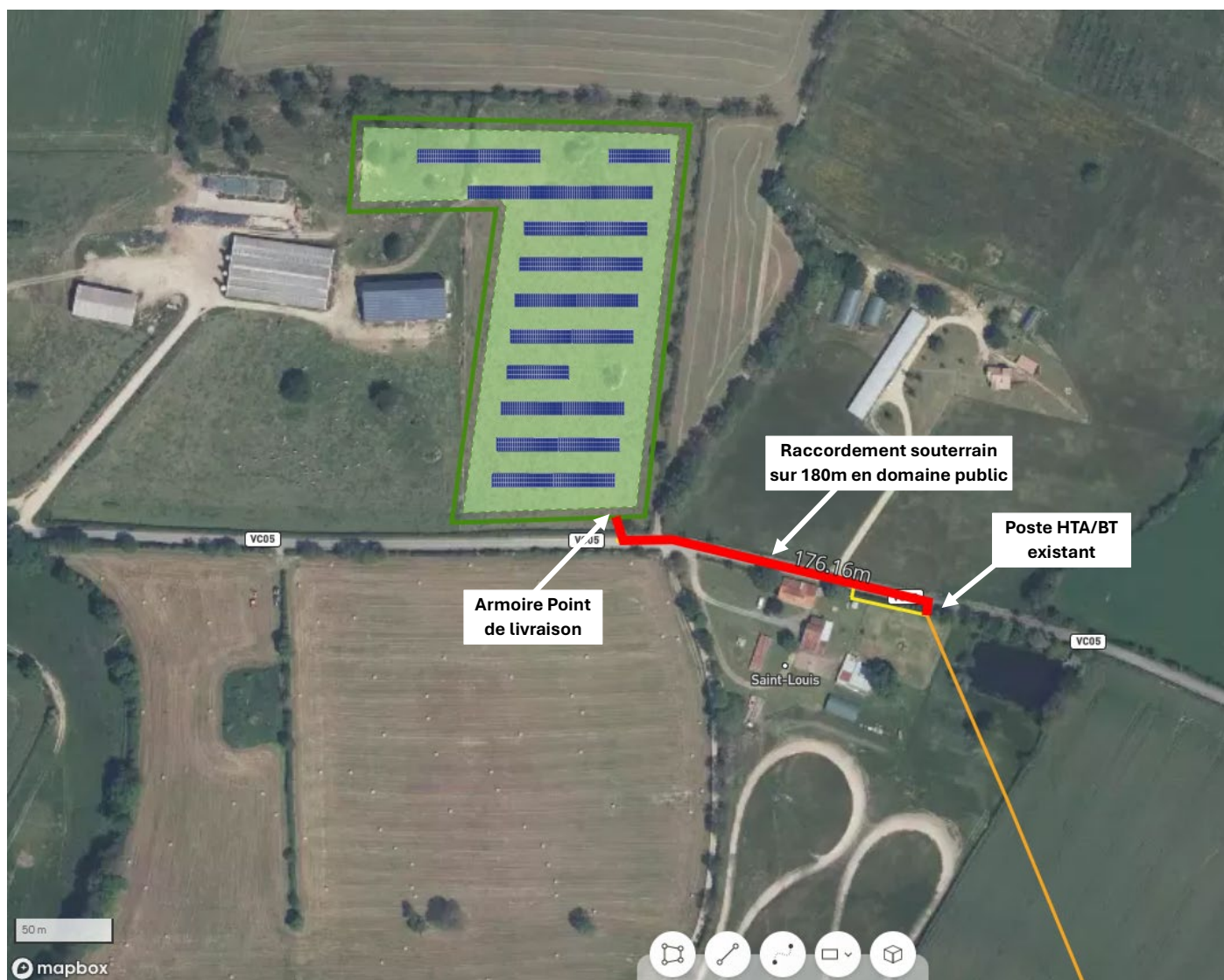


- Inclinaison des tables : 20°
- Hauteur comprise entre 2,22m et 4,70m permettant le pâturage des vaches.

3. Insertion paysagère du projet



4. Plan du raccordement électrique



5. Notice explicative du projet agrivoltaïque

Le projet consiste à la réalisation d'un petit parc de pâturage ombragé par des ombrières photovoltaïques.

M. Simon DEBARE est exploitant et propriétaire, prochainement à la retraite, son fils Adrien reprend peu à peu l'exploitation familiale et souhaite pérenniser son activité. L'exploitation compte un cheptel d'approximativement une centaine de vaches et exploite une surface de 45ha.



Le projet permettra de réaliser de l'ombre et apporter de la fraîcheur à la prairie et aux vaches de l'exploitation.

Il permettra également de favoriser une production d'électricité décarbonée contribuant aux objectifs fixés par les pouvoirs publics.

Le projet sera respectueux de l'environnement à travers la mise en place de différentes mesures permettant sa bonne intégration.

